

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/09/2024 - 34755 - 2016 B 03113 - 821 859 931 - A V R

Désignation de l'entreprise		SARL AVR		7 VOIE HERMES		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise				31190 AUTERIVE			
SIRET		8 2 1 8 5 9 9 3 1 0 0 0 1 5		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	679 956	030	186 990	492 966	524 235
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	679 956	048	186 990	492 966	524 235
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	10 139	070		10 139	14 400
		072	750	074		750	287
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082		15	15
	Disponibilités	084	19 203	086		19 203	9 526
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	30 107	098		30 107	24 229
	Total général (I + II)	110	710 063	112	186 990	523 073	548 464
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132					
	Report à nouveau	134		87 101	64 634		
	Résultat de l'exercice	136		20 885	22 467		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		109 087	88 201		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		408 722	454 070		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 484	2 700		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		1 781	3 493		
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		413 987	460 263			
Total général (I + II + III)	180		523 073	548 464			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		362 454
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL AVR		Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	53 439	422		424		426	53 439				
	Constructions	430	622 268	432		434		436	622 268				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 249	442		444		446	4 249				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	679 956	492		494		496	679 956				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510	11 555	512	196	514		516	11 751				
	Constructions	520	143 517	522	30 223	524		526	173 740				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	649	532	850	534		536	1 499				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	155 721	572	31 269	574		576	186 990				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL AVR**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 15 534
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 917
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL AVR				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel *		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		78 125	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105			
TOTAL 1		106		78 125	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats		121		763	
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125		7 502	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152		8 266	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3			137	69 860
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022		
Effectifs au sens de la CVAE			023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2023	160	31/12/2023	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186		

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
0

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 82185993100015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AVR

ADRESSE (voie) 7 VOIE HERMES

CODE POSTAL 31190

VILLE AUTERIVE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique MAROCCO Prénom(s) VERONIQUE

Nom marital % de détention 80,00 Nb de parts ou actions 80

Naissance : Date 31/12/1964 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie CHEMIN DE LA MATTE

Code postal 31190 Commune AUTERIVE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CARAMIGEAS Prénom(s) ROMAIN

Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 15/12/1986 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° 3 Voie AVENUE DES PYRENEES

Code postal 31320 Commune VIGOLET AUZIL Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C G1)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

20

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 82185993100015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AVR

ADRESSE (voie) 7 VOIE HERMES

CODE POSTAL 31190VILLEAUTERIVE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CARAMIGEAS Prénom(s) ALEXIS

Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 25011991 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° 151 Voie BIS CHEMIN DES BRUZES

Code postal 31190 Commune MIREMONT Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AVR
SAS au capital de 1 000 euros
7, voie Hermes
31190 AUTERIVE
SIRET : 821 859 931

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos au 31/12/2023 d'un montant de 20 885.40 euros augmenté du report à nouveau créditeur d'un montant de 87 101.15 € comme suit :

- 67 986.55 € au crédit du compte report à nouveau.
- 40 000.00 € au titre de distribution à repartir comme suit :
 - 12 000.00 euros au titre des prélèvements fiscaux (30%)
 - 27 000.00 euros au c/c associé de Mme Véronique MAROCCO.
 - 500.00 euros au ~~c/c~~ associé de M. Romain CARAMIGEAS
 - 500.00 euros au ~~c/c~~ associé de M. Alexis CARAMIGEAS

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira comme suit :

- Capital social :	1 000.00 euros
- Réserves légales	100.00 euros
- Report à nouveau	67 986.55 euros
Capitaux propres	69 086.55 euros

MONTANT DES DIVIDENDES DES TROIS DERNIERES ANNEES

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents et le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles ou non à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit code, ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Eligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
31/12/2022	0 €	0 €	0 €
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
Le Gérant

